



enjeux

Le programme de votre été ▶ P.7



en actions

Quinzaine de révision des examens ▶ P.22

en débat

Fibre optique : tous mobilisés ! ▶ P.20

découvertes

Des livres pour les vacances ▶ P.30

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 167 - juillet-août 2015



Fête communale

10 ans de carnaval !

p. 15

Une subvention pour un chien-guide

Le 31 mars dernier, le Conseil municipal attribuait à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 3 000€ à une école de chien guide. Objectif : permettre à une Chevillaise non-voyante d'acquérir un nouveau chien guide suite au décès de son précédent compagnon à quatre pattes. « Par rapport à la canne blanche, le chien-guide permet de gagner en fluidité et en rapidité dans les déplacements. Il participe également à la construction de liens sociaux : les gens entrent plus facilement en communication avec moi grâce au chien » explique Marie-Laure qui apprécie beaucoup la compagnie d'India, la chienne qui a rejoint son foyer le 7 avril dernier, afin de l'aider à circuler au quotidien dans les rues de la ville. « L'école doit beaucoup travailler pour aboutir à un travail d'équipe gagnant entre le déficient visuel et le chien-guide. Aussi nous vous remercions de toute la générosité que vous avez pu manifester » témoigne Marie-Laure, « India m'a redonné de la joie et du bonheur ».



Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°167

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Directrice de la communication : Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence Bédouet, Didier Cardon, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi, Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Programme estival :
un été d'exception

14-15 Votre service public local

- Une fin d'année en beauté !

- Une belle fête communale

16-17 Près de chez vous

- Les rencontres

à La Guinet s'achèvent

- Un hôtel B&B rue Jean Ferrat

- Interdiction des feux de jardin :
quelle est la règle ?

- La fête des voisins en images

18-19 Acteur

- Alex Mandrou ex champion
de tennis et futur cadreur

20-21 En débat

- Fibre optique :
tous mobilisés pour faire
avancer le dossier

22-25 En actions

- Cérémonie de clôture des
ateliers coups de pouce

- Opération d'Intérêt
national : des réflexions pour
nourrir la ville

- Et si on visait tous le
caddie mini-déchets ?

- Contre la fermeture
du point d'accueil de
sécurité sociale !

- Quinzaine de révision des
examens : Objectif réussite

- Bilan et perspectives
d'un nouvel Agenda 21

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Des toiles de l'été aux levers
de rideau de la rentrée

- Exposition : une chevillaise
à Ouistreham

- Inscriptions aux ateliers de
la Maison des arts plastiques

- Journées du patrimoine :
rendez-vous en septembre
Livres et vous

- La médiathèque aux couleurs
de l'été

Mémoire

- Les deux colonies scolaires
des enfants de l'Yser

de Chevilly (1915-1919).
2^e partie.

32-33 Sports

- Boucles chevillaises :
l'été part en Boucles

- Football : quel beau tournoi !

- Forum des sports : Création
possible de sections handball
et taekwondo

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé



Le point de vue de votre Maire



L'étai se resserre autour de notre point d'accueil local de la sécurité sociale. Le nouveau directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne (CPAM) m'a en effet annoncé son refus de signer le renouvellement de son bail pour trois nouvelles années, et envisage d'y mettre fin au 31 octobre 2015. De nouveau,

une logique de gestion, exclusivement financière, semble devoir être opposée à une démarche de service public de proximité auprès des assurés sociaux. Mais le sujet est aujourd'hui vicié.

En 2011, nous étions parvenus grâce à la mobilisation de 2300 pétitionnaires à empêcher la fermeture de notre point d'accueil, déjà sous la menace. Tous les autres points ciblés dans le Val-de-Marne avaient fermé leurs portes. C'est notre mobilisation collective qui a alors été payante, et prouvait notre attachement indéfectible tant à notre point d'accueil qu'au système de solidarité par répartition que représente cette magnifique institution issue du programme du Conseil National de la Résistance qu'est la Sécurité sociale.

Depuis cette période, il semble bien qu'une autre stratégie, moins frontale, ait été mise en place ; une stratégie de lente asphyxie du service. Les conditions d'accueil dans notre point local n'ont en effet cessé d'être dégradées. À la réduction du nombre de jours d'ouverture, passés de 5 à 3 par semaine, se sont ajoutées des fermetures intempestives pendant les congés scolaires. Puis en novembre 2013, sans que ni la Municipalité ni les assurés sociaux n'en aient été informés, une nouvelle organisation était mise en place interdisant les

visites sans rendez-vous préalable, à prendre via une plateforme téléphonique centrale. De 2 conseillers sur place, les effectifs du point d'accueil sont passés à 1 conseiller et 1 vigile, chargé d'empêcher d'entrer toute personne qui n'aurait pas pris rendez-vous.

Évidemment, ces nouvelles dispositions ont fait chuter la fréquentation du point d'accueil, dont beaucoup de Chevillais se demandent aujourd'hui s'il n'est pas déjà fermé. Dans ces conditions, le Directeur de la CPAM a beau jeu d'invoquer la baisse significative du nombre de rendez-vous et de chercher à légitimer des décisions de bonne gestion financière. C'est en réalité une nouvelle mesure d'austérité

qui se met en œuvre, qui ne peut manquer de susciter une grande colère car elle frappe durement les publics les plus fragiles, ceux dont la maladie, le grand âge où la faible mobilité rendent

Sécurité sociale : de nouveau, la mobilisation

la proximité du service de sécurité sociale essentielle à leur vie quotidienne.

De nouveau, il nous faut donc nous mobiliser pour faire entendre notre attachement à la présence de la sécurité sociale sur le territoire communal, exiger le refus de la fermeture de notre point d'accueil et le rétablissement de conditions d'ouverture à la hauteur des besoins réels des Chevillais et des habitants des villes voisines, qui eux aussi, sont attentifs à son devenir. Je vous invite donc à signer et faire signer massivement la pétition initiée par la Municipalité, dans la perspective d'un rendez-vous que j'ai sollicité auprès du Directeur de la CPAM à l'automne prochain.

Je souhaite bien sûr un été ressourçant et ensoleillé à chacun de vous. ●

**Bien à vous,
votre Maire,
Stéphanie Daumin**



Vide-grenier rue Albert Thuret

Le vide-grenier organisé le 6 juin par l'association Chrysalide dans la rue Albert Thuret a fait carton plein ! Les rayons du soleil aidant, chineurs et vendeurs se sont échangé bibelots, fripes, jouets et autres reliques avec grand plaisir.



Des cadeaux pour les aînés !

Début juin, les aînés ont été gâtés ! 1318 Chevillais âgés de plus de 65 ans ont reçu de sympathiques cadeaux de printemps de la part de la commune. Batteries de secours, serviettes de plage, haut-parleurs Bluetooth, vaporisateurs d'huile et de vinaigre ou chèques cadeau, il y en avait pour toutes les envies...



Les arts plastiques s'invitent au foyer des anciens

Les nombreux curieux qui ont visité, du 9 au 13 juin, l'exposition des travaux des élèves de l'atelier d'arts plastiques du foyer des anciens n'ont pas été déçus du voyage ! La diversité des œuvres proposées par les apprentis peintres et dessinateurs ont ravi l'assistance par leur originalité.



Concours de dessin du CME

L'ambiance était studieuse le 30 mai au centre de loisirs rue Derichbourg. À l'occasion du concours de dessin organisé par le Conseil municipal d'enfants (CME), 93 apprentis dessinateurs ont déployé toute leur créativité et leur imagination. À l'issue de cette épreuve, dix lauréats ont vu leurs coups de crayon récompensés. Dans la catégorie CP-CE1 : Thalia Bete Siba, Jewel De Mboungo, Clara Lavaud, dans la catégorie CE2-CM1 : Élodie Moronvalle, Taizyre Berdaoui, Cynthia Racimor et dans la catégorie CM2-6^e : Alizé Peong, Ryan Semedo et Waël Berdaoui. Les heureux gagnants ont reçus différents jeux pédagogiques autour du dessin et de la peinture.



Faites du jardinage : une belle première !

La promenade Maurice Chevalier et ses environs ont pris des airs de campagne fleurie à la faveur de la première « Faites du jardinage », qui s'est déroulée le 30 mai dernier. Ici un stand de vente de plantes et de matériel de jardinage, plus loin un atelier de décoration de tables en matériaux récupérés, plus loin encore un concours de bouquets, une démonstration de créations de massifs, ... les Chevillais, venus nombreux (amateurs de jardinage ou non !), se sont délectés de cette nouvelle fête printanière. Tandis que certains ont profité d'un moment de détente au soleil, confortablement installés dans des mobiliers de jardin en palettes de bois confectionnés par les agents communaux, d'autres ont consacré leur après-midi à glaner de-ci de-là, de précieux conseils de jardinage !



Cérémonie des médaillés du travail

Le 28 mai dernier, trente-cinq Chevillais se sont vus remettre la médaille d'honneur du travail à l'occasion d'une réception donnée en leur honneur à la salle Simone de Beauvoir, en présence de nombreux élus. Cette distinction vient saluer une ancienneté de 20 à 40 ans de travail.



Commémoration de l'Appel du 18 juin

La Municipalité et les anciens combattants ont commémoré le 75^e anniversaire de l'Appel à la Résistance du Général de Gaulle, le 18 juin, en présence de nombreux élus municipaux et d'élèves du collège Jean Moulin. Le matin, un hommage particulier a d'ailleurs été rendu à Jean Moulin, au collège qui porte son nom. « *Il vous appartient aujourd'hui de continuer le combat de Jean Moulin et de tous ces résistants, Français et étrangers, qui se sont dressés dans la nuit noire de l'occupation contre la tyrannie, contre la bestialité du régime nazi et pour la liberté. Cette liberté qui vous permet aujourd'hui de bénéficier des acquis de la République, comme l'éducation laïque et gratuite, et pour laquelle il est juste de s'insurger lorsque les valeurs républicaines sont en danger* » a déclaré à cette occasion, Stéphanie Daumin, la Maire. Plus tard dans l'après-midi, c'est au monument aux morts que l'assemblée s'est réunie pour rendre un hommage particulier aux Chevillais « Morts pour la France ».



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Plusieurs Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Moustefa Brougui, Asmaa Cosset, Meryem Kunduru et Kyubeom Lim ont reçu leur décret des mains de Génaro Suazo, conseiller municipal, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses.



24^{es} rencontres inter-religions

Le 14 janvier dernier, le séminaire des missions a accueilli les 24^{es} rencontres inter-religions. « *Expliquons autour de nous combien l'intelligence et la raison nous invitent à nous ouvrir aux autres, à partager, à croiser nous approches. C'est le meilleur moyen de combattre la haine et les propos faciles, démagogiques, ceux qui s'appuient sur l'idée que mes propres problèmes sont forcément la faute l'autre, de celui qui est différent de moi* » a souligné à cette occasion Stéphanie Daumin, la Maire.

Fête des jeunes diplômés

Vous avez moins de 26 ans et vous avez obtenu un diplôme en 2014 (BEP, BAC, BTS, DUT ou plus encore)? Faites-vous connaître auprès du service municipal de la Jeunesse pour participer à la soirée des jeunes diplômés le 18 septembre à 18h30 au SMJ. Inscrivez-vous jusqu'au 9 septembre, en vous munissant de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du justificatif d'obtention de votre diplôme.

• **SMJ Pôle lycéens – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)**

Sorties des familles

Avec les traditionnelles sorties des familles, cet été encore, les Chevillais auront le choix : celui de prendre la direction de Ouistreham le 12 juillet, de Deauville le 26 juillet, de Cabourg le 9 août, ou celui de découvrir la ville d'Étretat le 23 août. Tarifs : gratuit pour les moins de 4 ans ; 5€ pour les 4 à 16 ans et les étudiants jusqu'à 20 ans ; 6€ pour les demandeurs d'emploi et 10€ pour les plus de 16 ans.

• **Inscriptions le lundi, mercredi et jeudi matin à l'Hôtel de ville 88, avenue du général de Gaulle (01 45 60 18 53)**

Les commémorations de l'été

Le 16 juillet à 18h30, les Chevillais sont invités à commémorer la rafle du Vel'd'hiv au monument aux morts à l'initiative de la Municipalité et de la communauté israélite de Chevilly-Larue.

Le 29 août à 10h30, ce sera pour commémorer la Libération de Paris que la Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants convieront les Chevillais à se réunir devant la stèle de Jacques Hellowin et du Père Mazuric (à l'angle de la rue Roosevelt et de la RD7) avant de se rendre devant la stèle du Maréchal Leclerc puis au monument aux morts.



en résumé

Un été d'exception !

Entre les centres de loisirs, les sorties des familles, les Jeudis de l'été, les rendez-vous sportifs, les barbecues et pique-niques partagés, le cinéma en plein air, les bals, les histoires les pieds dans l'herbe, les initiations de danse ou encore les divers ateliers, tout est fait pour que tous les Chevillais passent des vacances réussies. Au cœur d'un vaste programme d'animations en tous genres concocté par différents services, partenaires et associations, les rendez-vous de l'été feront le bonheur de tous.



Activités d'été

Tous aux Planches !

Il n'y a pas que Les Planches qui fassent l'été à Chevilly-Larue, c'est vrai. Mais l'événement, qui se tiendra du 15 juillet au 22 août, est l'élément fédérateur de toutes (ou presque) les activités de la période estivale.

Cette fois ça y est, les grandes vacances tant attendues sont bel et bien là, les enfants ont remis leur cartable, les jeunes ont fini leurs examens, les adultes ralentissent un peu le rythme s'ils en ont l'opportunité ; petit à petit, chacun se met à l'heure d'été. Le moment est propice à l'évasion. Mais voilà qu'une certaine effervescence a gagné le parc départemental Petit Le Roy ; c'est ici que pendant l'été s'installent Les Planches, cet événement incontournable de la période estivale. Les Planches, c'est un planning de manifestations ludiques, culturelles, sportives, instructives des plus foisonnantes. Pendant plus de cinq semaines, tous les efforts sont conjugués pour offrir des vacances ou des moments de détente à ceux qui ne partent pas ou qui sont là quelques jours. Les Planches, c'est un concentré d'activités inédites 5j/7 ; un jour c'est un tournoi de badminton, un triathlon ou de l'aviron, un autre c'est une animation autour du développement durable. Un jour c'est un atelier secourisme avec la brigade de sapeurs-pompiers, un autre c'est une histoire les pieds dans l'herbe racontée par les bibliothécaires de la médiathèque. Et pour les adeptes du farniente, c'est tous les jours transats et brumisateurs. Tous les samedis, l'offre est même renforcée. Ainsi, celui du 18 juillet sera

une journée entièrement tournée vers le cirque, celui du 25 juillet s'appliquera à faire danser tout le monde, celui du 1^{er} août proposera du cinéma en plein air et celui du 8 août sera consacré au sport.

Les Planches, c'est le point de ralliement des services municipaux (Sports, Enseignement-Enfance, Jeunesse, Retraités, Environnement, ludothèque, médiathèque, etc), des partenaires tels le Conseil départemental, la Maison pour tous ou la Ferme du Saut du Loup et des associations qui

◀◀ **Les Planches, tout le monde peut en profiter. C'est le pilier de la vie estivale chevillaise.** ▶▶

investissent les lieux. L'occasion pour les services municipaux de sortir de leurs murs pour se mettre au plus près du public, de manière concrète et innovante ; par exemple, en matière de développement durable, rien ne vaut un atelier de décoration en matières recyclables. Finalement, Les Planches c'est une autre façon de mettre en œuvre les services publics.

Alors les compétences et les savoir-faire de chacun se conjuguent d'autant mieux. Et le public est au rendez-vous, de plus en plus nombreux chaque

année. Car Les Planches, tout le monde peut en profiter, les enfants des centres de loisirs, les jeunes du service municipal de la Jeunesse, les retraités du foyer des anciens, mais aussi et surtout les familles, les parents comme les enfants. Tout le monde converge vers Les Planches. Alors l'esprit des Planches, c'est aussi une certaine idée de l'accueil. Quatre animateurs ont été recrutés pour l'occasion. Leur rôle ? Installer les transats et le matériel propre à chaque activité, se tenir à la disposition du public, venir en renfort sur les activités et même, ce qui arrive souvent, improviser des animations.

Bien sûr il n'y a pas que Les Planches l'été à Chevilly-Larue ; chaque service, chaque partenaire continue d'avoir ses activités propres dans ses locaux. Ainsi la Maison pour tous propose ses activités estivales habituelles (sorties, séjours famille, etc), de même que le foyer des anciens, la ludothèque (ouverte tout l'été) ou encore la Ferme du Saut du Loup. Mais tout le monde finit par revenir aux Planches, ce pilier de la vie estivale chevillaise, ce lieu fédérateur au sein duquel se rencontrent tous les publics venus de tous les quartiers, ce creuset de mixité où prennent réellement sens les notions de partage, de convivialité et de vivre ensemble. ●

Géraldine Kornblum



Les séjours et mini-séjours font toujours le bonheur des enfants, comme ici à Bar-sur-Seine (dans l'Aube) en juillet de l'année dernière.



Sur Les Planches, les transats sont installés tous les jours. Idéal pour écouter les histoires les pieds dans l'herbe de la médiathèque.



Les activités d'été sont le fruit de l'implication des services municipaux mais aussi des partenaires, comme La Ferme du Saut du Loup.

Chiffres clefs

78

Le nombre de rendez-vous donnés aux Chevillais cet été sur Les Planches, du 15 juillet au 22 août. 39 auront lieu en juillet, 39 en août.

5509

Le nombre de personnes à avoir fréquenté Les Planches en 2014. Elles étaient 4812 en 2013 et 4315 en 2012.

30

Le nombre de jeunes à être embauchés par la commune cet été en tant que saisonnier dans les services (agent d'entretien, aide à domicile, manutentionnaire, atsem, agent à la piscine, animateur, agent de restauration, etc). Quatre d'entre eux seront animateurs sur Les Planches.

10

Le nombre de jeunes à profiter des vacances pour participer à un chantier d'été (6 en juillet et 4 en août). Ces chantiers seront menés à l'école Paul Bert maternelle, à l'école Pierre et Marie Curie Maternelle et à la caserne des pompiers.

9

enjeux

Parole d'élus

« Sur Les Planches, l'été se partage »



Patrick Blas, maire-adjoint délégué aux Sports et aux Fêtes et cérémonies

Les Planches sont un rendez-vous extrêmement intéressant à plusieurs points de vue. D'abord parce qu'elles offrent une très large opportunité d'activités aux familles, notamment à celles qui ne partent pas en vacances. On peut bronzer, pratiquer des

jeux, des sports, assister à un concert. Mais surtout, c'est un événement qui crée de vrais moments de partage suscitant des connivences entre des Chevillais qui n'ont pas vocation à se rencontrer. En disant cela, je pense par exemple aux pique-niques partagés entre les retraités et les enfants des centres de loisirs. Les Planches sont le fruit d'un partenariat entre les services municipaux eux-mêmes tout comme entre la commune et le Conseil

départemental auquel les acteurs associatifs et institutionnels locaux sont associés. Si la commune prend à sa charge le pilotage du projet, c'est le Conseil départemental qui met à disposition le parc, des transats, des brumisateurs et qui finance certaines activités. C'est grâce aux efforts conjugués de chacun que Les Planches répondent à un besoin de loisirs et de détente auquel nombre de personnes ne pourraient avoir accès en dehors de ce contexte.

Programme estival

Vivez l'été !

L'été à Chevilly-Larue, il y en a pour tous les goûts ! À vous de choisir les activités qui vous conviennent le mieux. En voici un florilège en exemples.



Jeunesse en plein air

Activités ludiques, sportives, culturelles, ... le programme sera passionnant dans les centres de loisirs pour les petits Chevillais en juillet et en août ! Évidemment Les Planches seront pour eux un terrain de jeux grandeur nature puisque des animations leur seront particulièrement dédiées. Les enfants de maternelle et d'élémentaire qui partiront dans l'un des mini-séjours ou séjours organisés par la commune reviendront sans aucun doute avec de merveilleux souvenirs plein la tête. Les plus grands qui fréquentent le service municipal de la Jeunesse n'auront rien à leur envier ; à eux les sorties (journée à la plage, base de loisirs), les ateliers (bracelets, graff, cuisine, customisation, etc), les rendez-vous aux Planches ou encore les barbecues. Que du bonheur ! ●

● **Renseignements au service Enseignement-Enfance (Hôtel de ville – 01 45 60 19 43) et au pôle collégiens (15, rue Henri Cretté – 01 46 87 97 65).**



Les aînés en quête d'évasion

Quel beau programme que celui qui attend les retraités ! Entre un pique-nique partagé avec les enfants des centres de loisirs, un après-midi jeux de cartes et de société ou un loto intergénérationnel, les retraités deviendront très vite des habitués des Planches. Ils seront aussi

nombreux à apprécier l'animation pétanque au foyer des anciens (27 juillet) ou encore l'initiation tricot et crochet de la Maison pour tous sur les Planches (31 juillet). Mais leur programme ne s'arrête pas là. Ceux qui s'y sont inscrits profiteront d'une des deux sorties organisées par le secteur Retraités pendant la période estivale ; une croisière sur les bords de Seine le 8 juillet et une visite guidée du château de Condé le 12 août. ●



Et bien dansez maintenant !

Et voilà, c'est toujours pareil à Chevilly-Larue, dès que l'été arrive tout le monde se met à danser ! Pour ceux qui ont des fourmis dans les pattes dès que la musique s'en mêle, les occasions seront belles. C'est le bal des pompiers qui ouvrira les festivités. À sa suite, tout se passera sur Les Planches avec une après-midi complète consacrée à la découverte de différents rythmes (hip hop, zumba, country avec des démonstrations et un spectacle de danses haïtiennes proposé par l'association Hine Ori, des cours de zumba dispensés par l'association K'Danse et un apéro-concert. Sans oublier un Jeudi de l'été de la Maison pour tous « spécial danse » avec démonstrations de hip hop et de danse orientale. Enfin les festivités estivales s'achèveront par le bal de la Libération. ●

- **Bal des pompiers : lundi 13 juillet à partir de 19h à la caserne des pompiers (382, avenue de Stalingrad).**
- **Journée danse : samedi 25 juillet à partir de 14h sur Les Planches.**
- **Cours de zumba : les mercredis du 25 juillet au 19 août de 18h à 19h sur Les Planches**
- **Apéros-concert : mercredi 15 juillet à partir de 18h sur Les Planches**
- **Jeudi de l'été « spécial danse » : jeudi 30 juillet à partir de 16h dans le quartier Sorbiers-Saussaie.**
- **Bal de la Libération : samedi 29 août de 19h à 23h sur l'esplanade du théâtre André Malraux.**



Les dimanches à la mer

Même lorsqu'on ne peut pas partir en vacances, rien de tel que de prendre l'air du large avec (ou sans) les enfants et de se revivifier le temps d'une journée à la mer. Justement, la Municipalité organise comme chaque année quatre sorties des familles à Ouistreham le 12 juillet, à Deauville le 26 juillet, à Cabourg le 9 août et à Étretat le 23 août. Sur place, chacun est libre de faire ce qu'il veut. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au mercredi précédent la sortie choisie. ●

● **Inscriptions les lundis, mercredis et jeudis matin à l'Hôtel de ville – 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 53).**

immortaliseront le début de l'été. Celui du 9 juillet, « spécial contes et histoires », proposera une soirée avec un conteur. Le 23 juillet, organisé en partenariat avec la Ferme du Saut du Loup, fera la part belle à « La nature ». Le 6 août, ce sera cinéma en plein air, et le 13 août « spécial sport ». Évidemment ce n'est pas tous les jours jeudi ; alors la Maison pour tous proposera aussi diverses activités telles des sorties, des barbecues, des tournois sportifs, des séjours famille, etc. ●

● **Renseignements à la Maison pour tous 23, rue du Béarn (01 46 75 93 22).**



Pour connaître jour par jour le programme complet des Planches en particulier et de toutes les activités de l'été en général, reportez-vous au guide Spécial été disponible dans les lieux publics municipaux et téléchargeable sur le site www.ville-chevilly-larue.fr.



Tous à l'eau !

Cet été, c'est décidé, on se jette à l'eau ! La piscine sera ouverte du lundi au vendredi de 12h à 13h30 et de 15h à 19h30, le samedi et le dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Coup de chance, elle propose de surcroît une carte de 5 entrées au prix de 5€ (soit chaque entrée à 1€). Ce serait dommage de ne pas en profiter ! Cette carte donne accès aux bassins le mardi et le vendredi de 15h à 19h30, le samedi de 14h à 18h30. L'achat de cette carte n'étant soumis à aucune condition, chacun peut en bénéficier à condition de venir se la procurer directement à la piscine et ... de ne pas oublier son maillot ! ●

● **Piscine municipale Pierre de Coubertin 104, rue Petit Le Roy. Plus d'infos au service des Sports 56, avenue Roosevelt (01 46 86 35 63).**



Les jeudis de l'été

Les Jeudis de l'été, c'est un rendez-vous donné à tous les Chevillais par la Maison pour tous en pied d'immeuble dans le quartier Sorbiers-Saussaie pour un après-midi d'animations. Certains seront autour d'un thème. Celui du 2 juillet sera « spécial arts » : des graffeurs et une portraitiste

Parole d'acteur



Anthony, animateur sur Les Planches

Je vais être animateur sur Les Planches pour la troisième année. La première fois que j'ai été embauché, en 2011, je ne connaissais pas l'événement. Quand on me l'a présenté, celui-ci m'a de suite plu. D'abord parce que c'est en extérieur, ce

qui donne tout de suite un air de vacances. Ensuite parce que, si nous sommes là pour accueillir le public, nous pouvons improviser des animations. Par exemple, je me souviens d'une chasse au trésor qu'on avait organisée ou encore d'un karaoké avec quizz musical qui avait eu un vrai succès. J'ai même vu des enfants qui devaient partir à la mer et qui me disaient qu'ils préféreraient rester aux Planches ! Ce qui

est formidable avec Les Planches, c'est que cela crée un événement qui brasse tous les publics, les enfants comme les adultes ou les aînés, qui est construit de façon à générer une cohésion entre les habitants. Il y a des familles qui viennent tous les jours. C'est un vrai moment de détente pour elles ! Cette fidélité tisse des liens avec nous. En fait Les Planches, c'est presque un festival socio-culturel !

« Donner des vacances à ceux qui n'en ont pas »

Jobs et chantiers d'été

L'été, on en profite pour travailler

Qui a dit que les jeunes étaient oisifs ? Pendant que les uns se prélassent au soleil, d'autres ont fait le choix au contraire de mettre à profit la période estivale pour remplir leur CV d'une riche expérience de saisonnier dans les services municipaux ou sur un chantier d'été organisé par le SMJ.



L'été, c'est bien connu, c'est fait pour travailler.

C'est sans doute ce que se sont dit Youssef, Yannis, Romain, Finkoura, Mohamed, Kalil, Nassim, Adam, Ophélie et Nabil, les dix jeunes qui ont été retenus par le service municipal de la Jeunesse (SMJ) pour un chantier d'été en juillet ou en août. Ils ont entre 16 et 23 ans et s'attèleront à la réfection d'un couloir et du préau de l'école maternelle Paul Bert, à la remise en peinture du réfectoire et d'un couloir à l'école maternelle Pierre et Marie Curie ou encore à la rénovation d'une salle de formation et du mess de la caserne des pompiers. Six d'entre eux travailleront en juillet, les quatre autres en août. Pour tous, c'est

une première expérience sur un chantier d'été. « Nous avons choisi les jeunes en fonction de leur nécessité ou de leur projet, le salaire qu'ils gagneront leur donnera un coup de pouce dans leur vie ou leur permettra de financer un permis de conduire ou des études », explique Charlotte Libert, coordinatrice du Pôle jeunes adultes du SMJ. Ce sont les agents des services techniques de la ville qui encadreront les jeunes sur les deux premiers chantiers et qui apporteront un soutien logistique sur le chantier à la caserne. Trente jeunes ont également été embauchés par la commune pour un emploi de saisonnier dans les services municipaux à des postes d'agent de voirie, jardinier, aide à domicile, manutentionnaire, agent d'entretien, atsem (agent des écoles maternelles), agent de restauration, agent d'entretien et d'accueil à la piscine ou animateurs. Justement, quatre d'entre eux seront animateurs sur Les Planches. Par ailleurs, le SMJ a accompagné tous les jeunes qui depuis avril se sont mis en quête d'un job d'été en les aidant dans la rédaction de leur CV et lettre de motivation et en les orientant dans leurs démarches. Certains d'entre eux ont ainsi été recrutés pour l'été à L'Oréal dans le cadre d'un partenariat avec la commune. ● G.K

Travaux d'été. Quand la ville se refait une beauté ...

Profitant du calme de l'été et des rues désertées, les agents des services techniques se mettront à l'œuvre pour entreprendre de multiples travaux sur la voirie et dans les espaces extérieurs ainsi que dans les bâtiments municipaux. Une large partie est concentrée dans les écoles ; réfections de peinture et de sols dans plusieurs établissements, changement de structures de jeux des maternelles Paul Bert et Pierre et Marie

Curie, création d'une cloison avec porte dans le hall d'entrée de la crèche Maison bleue, travaux d'entretien sur divers sites, etc. Sont également notamment prévus la réfection de deux passages surélevés rue du Béarn, du trottoir de la rue Henri Dunant, du trottoir devant l'école Henri Salvador et des allées intérieures de l'école. Et le réaménagement des rues des Jardins et Hélène Boucher va se poursuivre..

PRÉPAREZ LA RENTRÉE. LAISSEZ TOMBER LES FOURNITURES !

On est désolé de vous le dire, mais c'est une réalité incontournable : oui l'été va s'achever. La rentrée scolaire aura lieu le 1^{er} septembre. En attendant, nombreux sont les parents à anticiper le rendez-vous et à prévoir dès juillet-août l'achat des fournitures scolaires. Bonne nouvelle, ce n'est pas la peine d'amputer inutilement votre budget (vacances ou

autres) puisque comme chaque année la Municipalité procédera à une distribution de fournitures le jour de la rentrée dans toutes les classes des écoles élémentaires. La liste des fournitures scolaires gratuites a été distribuée à tous les parents avant les grandes vacances. Elle est consultable sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr.

Une fin d'année en beauté !

Spectacles de fin d'année, kermesses et derniers jours d'école, . . . pour les petits Chevillais, le mois de juin a été riche en évènements !



Les enfants à la fête

Dans les écoles et les crèches de la ville, le mois de juin s'est animé au rythme des multiples fêtes de fin d'année qui ont fait le bonheur des petits ! Tandis que les enfants des crèches qui s'apprêtent à rentrer à l'école ont



célébré l'arrivée des vacances dans le parc communal le 4 juin ❶, les fêtes et les kermesses ont battu leur plein tout au long du mois, comme à l'école Salvador Allende ❷ le 12 juin. ●



Livres et jeux pour les vacances

En cette fin d'année, toutes les écoles élémentaires de la ville ont reçu la visite de Stéphanie Daumin, la Maire, qui a remis aux écoliers de quoi s'occuper pendant les vacances d'été. Ainsi, les 527 élèves des classes de CP/CE1 de la commune se sont vus remettre un jeu : puissance 4, jeu de l'oie, bataille navale, . . . il y en avait pour tous les goûts ! Quant aux 246 élèves de CM2, comme tous les ans, ils seront repartis chez eux avec un beau livre. ●



Des galas de fin d'année du SMJ

Le gala de hip hop du Service municipal de la Jeunesse (SMJ) a enflammé l'assistance le 14 juin au théâtre André Malraux. Décidément, les danseurs en herbe ont fait preuve d'une grande dextérité dans l'expression de leurs talents ! Et le talent était également au rendez-vous le 28 juin, au gala de cirque du SMJ durant lequel trapézistes et jongleurs se sont disputés la vedette. ●



Quelle belle fête communale !



10 ans. 10 ans de rires, de convivialité, de costumes flamboyants ... En ce 20 juin, le carnaval de la fête communale, qui fêtait ses 10 ans, a été à la hauteur de l'évènement, tout comme les festivités de la fête communale ! Un millier de plumes, masques et paillettes, dignes du carnaval de Rio, ont envahi les rues de la ville avant de rejoindre à grandes foulées le parc communal Petit le Roy, centre névralgique des festivités. Grâce à l'implication des associations locales et des

services municipaux, sur les stands, la convivialité était au rendez-vous ! Ici un spectacle de danse brésilienne, plus loin, une fanfare tout droit venue du Bénin, une démonstration de trampoline, des animations autour du développement durable sur le stand communal, ... petits et grands n'ont pas loupé une occasion d'en profiter ! Même la tombée de la nuit n'aura pas délogé les badauds : hors de question de loupé le grand bal animé par le groupe Friends et encore moins le traditionnel feu d'artifice ! ●

Rencontres de quartier

Les rencontres à La Guinet s'achèvent



Les habitants du quartier La Guinet ont reçu la visite de **Stéphanie Daumin, la Maire**, qui est allée à la rencontre des riverains des environs de la rue Georges Brassens et de l'allée des Horticulteurs le 11 juin (notre photo) et de l'avenue du Président Roosevelt le 24 juin. Ces temps de rencontres privilégiés sur le terrain ont donné lieu à de riches échanges autour de diverses problématiques de proximité telles que les problèmes de stationnement, l'élagage des arbres ou la sécurité routière. Ces rencontres, qui observeront une trêve estivale, reprendront à la rentrée dans un autre quartier de la ville. ●

Quartier Bretagne

Un hôtel B&B rue Jean Ferrat



Après l'inauguration de nouveaux logements en novembre 2014, c'est un hôtel B&B qui vient d'ouvrir rue Jean Ferrat dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Petit Le Roy. Accueillant la clientèle depuis le 5 janvier, il a été

officiellement inauguré le 11 juin par Georges Sampeur et Pascale Roque, respectivement président et directrice générale du groupe B&B, Chtioui El Kabdani, gérant de l'hôtel, Stéphanie Daumin, la Maire, et Christian Hervy, Maire honoraire, en présence notamment de nombreux élus dont Régine Boivin, conseillère municipale déléguée aux Commerces. 231^e hôtel de la chaîne B&B en Europe, 30^e en Île-de-France, 4^e dans le Val-de-Marne, 2^e sur le territoire chevillais, cet établissement de 83 chambres est le 1^{er} B&B de l'année à ouvrir ses portes. Cette implantation a généré la création de 6 emplois directs et de nombreux emplois indirects. En bordure immédiate du MIN, située dans le territoire du Grand Orly, elle s'inscrit également dans la proximité en faisant le lien entre le quartier résidentiel Bretagne et les zones d'activité. La ZAC Petit Le Roy vient de s'achever avec la livraison de 20 nouveaux logements et de l'agence locale de Valophis qui sera inaugurée à la rentrée. ● **Géraldine Kornblum**

Interdiction des feux de jardin quelle est la règle ?

Les feux de jardin ne sont pas autorisés, ni dans les jardins privés ni dans les jardins familiaux. Certes la tentation est grande de faire brûler les herbes issues de la tonte, feuilles mortes, résidus de haies et d'arbustes et autres déchets verts. En fait, ces derniers sont considérés comme des déchets ménagers et leur incinération à l'air est donc interdite selon le règlement sanitaire départemental et un arrêté municipal ; difficilement contrôlables, le risque de propagation est grand. Quant aux feux de plastiques, leur fumée est extrêmement nocive pour la santé et l'environnement. Les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€. Ils pourront même être condamnés pour

nuisances olfactives. Les déchets verts doivent être portés à la déchèterie pour être valorisés en compost. Sinon, le mieux est encore de les composter soi-même. Quant aux barbecues, leur usage sur les balcons et dans les jardins privés doit être conforme aux règlements de copropriétés ou des bailleurs et ne doivent pas nuire au voisinage. ●

● **Déchèterie intercommunale**

1, rue du Stade (01 49 84 45 91). Horaires d'été : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 19h, samedi de 9h à 19h, dimanche de 9h à 13h (fermeture mardi et jour férié). Entrée libre, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Fête des voisins

La rue est à nous !



Le 29 mai, les différents quartiers de la ville se sont mis aux couleurs de la fête des voisins. Que ce soit à la résidence Anatole France ❶, à la résidence des Castors ❷, sur la place Nelson Mandela ❸, dans la rue Albert Thuret, dans la rue Jacques Brel ❹ ou aux Sorbiers ❺, on avait sorti les tables et les chaises, branché les micros pour un concert, installé une scène pour un spectacle de danse et, surtout, amené de quoi boire et manger et ainsi partager un vrai moment de convivialité. Rue Jacques Hellouin et au Clos Saint-Michel, si on avait fait le choix de reporter ce rendez-vous au 5 et 6 juin, l'ambiance festive et conviviale n'était pour autant pas en reste ! ●

17
près de
chez
vous



Alex Mandrou
Ex champion
de tennis et
futur cadreur

Classé à 15 ans parmi les trente meilleurs espoirs du tennis français, Alex Mandrou a devant lui une carrière presque toute tracée quand une sérieuse entorse à la cheville le détourne de sa destinée. Le temps d'accepter la blessure, Alex obtient un bac ES, passe une année en Staps (département des Sciences et techniques des activités physiques et sportives) de Créteil puis, forcé de constater qu'il ne peut retrouver son niveau, refait désorienté un come-back devant les admissions Post Bac. Sensible à l'image, il entre en 2013 à l'ESRA, École supérieure de réalisation audiovisuelle. Deux ans plus tard, caméra à l'épaule, notre cadreur tourne *8 minutes après que le soleil s'éteigne* à Chevilly-Larue, avec comme figurants ses habitants !

Joueur de fond de court, droitier doté d'une grosse puissance de frappe, Alex Mandrou aurait pu prétendre aux championnats de France junior de Roland Garros si une entorse de l'astragale n'avait pas immobilisé sa cheville six longs mois de trop. Pour tenter de revenir à son meilleur niveau de tennis, Alex entre en section sport-étude au lycée François Couperin à Fontainebleau (77) puis, bac ES (économique et social) en poche, rejoint le Staps de Créteil après en avoir émis le vœu sur admissions Post Bac. « *Malgré un entraînement intensif, ma cheville est restée fragile. À la fin de la première année, j'ai dû prendre la terrible décision d'arrêter* ». Comme si soudain Alex n'avait plus d'horizon, de nouveau sur le site d'admissions Post Bac, désemparé, il cherche à l'instar du tennis ce qui pourrait le passionner. « *J'avais oublié combien adolescent, j'aimais faire de l'image –photos et vidéo– avec mon téléphone portable. Je tournais tous les jours et en éprouvais sans y penser un réel plaisir. C'est en réalisant cela que je me suis mis en quête d'une école formant aux métiers du cinéma* ». En retard pour les pré-inscriptions puisque ne sachant pas qu'il quitterait le Staps dès sa première année, Alex ne trouve aucune place disponible en école publique. Contraint de se tourner vers le privé, il s'inscrit au concours de l'ESRA, le réussit et découvre en y entrant l'ensemble des métiers techniques présents sur un plateau de cinéma. « *Le programme comporte un tronc commun pluridisciplinaire de deux ans et une troisième année où l'on choisit parmi six spécialités : réalisation cinéma, télévision ou série, ou bien production, image ou post-production. En fin de troisième année, l'école délivre un Diplôme d'études supérieures de réalisation audiovisuelle niveau 2, visé par l'État* ». Déjà physique, précis, tactique et technique en tennis, créatif et inspiré, Alex, qui sait déjà bien cadrer ses balles sur le court, a mis ses qualités d'observation au service de l'image et de l'objectif en choisissant d'être cadreur.

Un panoramique réussi, un travelling impeccable, des cadres nets, composés et stables sont désormais ses préoccupations. « *Sous le contrôle du chef opérateur, du directeur de la photographie et des directives du réalisateur, mon rôle est d'assurer la prise de vue, d'anticiper et de suivre en permanence tous les mouvements des acteurs. Même si les nouvelles technologies ont réduit le poids de certaines caméras, mieux vaut être résistant physiquement !* » Passionné, il précise « *avant toute chose, il faut maîtriser toutes les techniques du numérique, connaître les différents types de caméras pour savoir les régler et donc être "au taquet" de l'évolution technique !* »

Disciple de Stanley Kubrick pour l'esthétique de ses plans, sa volonté de réaliser ce qui n'avait encore jamais été montré à l'écran, Alex affiche son goût pour les projets qui sortent des sentiers battus. Dans les pas de son maître, il n'a de cesse de chercher l'angle pertinent, celui qui tel un tableau saura transmettre l'émotion sur grand écran. Après *Les ailes d'Arya*, court-métrage de 5 mn qu'il tourne avec une caméra Super 16, le film de la 2^e année passe à 10 mn. Cette fois Alex tourne avec une caméra numérique professionnelle, la Sony F5. « *Nous avons tourné le film 8 minutes après que le soleil s'éteigne au parc municipal des sports de la ville. Pour jouer les spectateurs lors d'un match de handball nous avons besoin de figurants et, du 21 au 24 mai dernier, ce sont plus d'une cinquantaine de Chevillais de 16 à 60 ans qui se sont mobilisés pour nous accompagner avec enthousiasme durant ces quatre jours de tournage* ». L'année prochaine, choisi par un réalisateur qui le prendra dans son équipe pour tourner 15 mn de film, Alex aura sur l'épaule une Arri Alexa (une Rolls en matière de caméra). Et dès qu'il sortira de l'école, reconnu pour être un perfectionniste du cadrage, sans doute aurons-nous le plaisir de lire son nom au générique d'un prochain film, d'une émission télé ou d'un reportage. ● Florence Bédouet

Près de 80 Chevillais ont participé à la réunion d'information organisée par la commune le 15 juin autour de l'implantation du très haut débit sur le territoire. L'occasion de faire le point sur les derniers rebondissements du dossier et d'envisager de nouvelles actions pour obtenir le plus rapidement possible le raccordement des zones grises à la fibre optique.



Tous mobilisés pour faire

Il est des sujets qui suscitent beaucoup d'attentes chez les Chevillais. L'implantation du très haut débit est de ceux-là, comme en témoigne la foule réunie au centre de loisirs Dericbourg en cette soirée de réunion publique consacrée au sujet. Et pour cause : l'enjeu de son arrivée à Chevilly-Larue est de taille, notamment pour les habitants qui résident en zone grise (débit inférieur à 2 Mb/s) dans le quartier Larue et une partie de la rue Paul Hochart et

ont donc de grandes difficultés à naviguer sur Internet. Selon les lois de la concurrence en vigueur, c'est SFR qui avait été retenu pour déployer la fibre optique sur le territoire chevillais, dans le cadre du plan France très haut débit. Mais prétextant le rachat de son groupe par Numericable, qui a eu lieu en octobre 2014, SFR a stoppé toutes les études conduites sur la commune (lire notre encadré). Pourtant, la Municipalité avait tout mis en œuvre pour faciliter

l'arrivée de la fibre optique en proposant notamment de mettre à la disposition de SFR un terrain avenue Guynemer afin d'héberger le Nœud de raccordement optique (NRO) nécessaire à la conduite de l'opération. Ce retour à la case départ repousse encore d'autant l'arrivée du très haut débit à Chevilly-Larue. Aussi, après avoir sollicité l'Arcep puis la Ministre en charge du dossier, « *il faut créer un rapport de force !* » estime Stéphanie Daumin, la Maire.

« Nous sommes face à une situation inadmissible »



Nous sommes face à une situation inadmissible. Aujourd'hui, nous sommes les otages d'accords passés entre de gros opérateurs qui ne recherchent que leurs intérêts financiers, au détriment du service offert aux habitants. Cette situation nous fait revenir trois ans en arrière. Il est impensable de laisser des foyers se contenter d'une connexion Internet à seulement 2 Mb/s de débit quand il est possible d'en avoir 100 ! Si la commune n'a malheureusement aucun moyen

de coercition à l'encontre de ces grands groupes, elle entend persévérer et trouver de nouveaux moyens de pression pour faire entendre la voix de ses habitants et obtenir le déploiement de la fibre optique au plus vite, notamment dans les zones grises du territoire. Après le retrait de SFR-Numericable malgré nos multiples relances, nous espérons à présent parvenir à un accord avec Orange dans les meilleurs délais.

Frédéric Sans,
conseiller municipal chargé de
l'implantation du haut débit



Vous souhaitez participer ?

L'arrivée du très haut débit à Chevilly-Larue vous intéresse et vous souhaitez prendre part aux actions destinées à obtenir son déploiement ou vous constituer en association ? Contactez le secteur Vie associative de la commune qui ne manquera pas de vous apporter toutes les informations nécessaires.

Secteur Vie associative
au 01 45 60 18 29

re avancer le dossier

« J'invite donc les habitants à se constituer en association afin que nous puissions porter ensemble cet enjeu du très haut débit et que les Chevillais puissent participer aux négociations avec les opérateurs ». Des négociations qui ont d'ailleurs déjà recommencé puisque la commune a récemment rencontré Orange et envisagé avec l'opérateur la possibilité qu'ils se chargent du déploiement de la fibre optique sur le territoire dès 2016. Côté citoyens, si l'impatience est palpable, la détermination à faire aboutir le projet n'en est pas moins forte. « Si nous signons un contrat avec Orange, y aurait-il une clause de pénalité en cas de non-respect des engagements ? » interroge un riverain, « Comment pouvons-nous agir dans cette négociation ? » demande un autre, « nous sommes prêts à monter au créneau ! À quel niveau de mobilisation faut-il se positionner ? » renchérit-on plus loin dans la salle. ●

Léa Goutmann-Becker

Déploiement de la fibre : qui décide de quoi ?

L'Autorité de régulation des communications et des postes (Arcep) est chargée d'accompagner l'ouverture à la concurrence du secteur des télécommunications et de réguler les marchés correspondants. Pour les zones dites « moyennement denses », comme Chevilly-Larue, le choix de l'opérateur chargé de développer la fibre optique s'effectue suite à l'émission par ces derniers d'appels à manifestations d'intentions d'investissement (Am2i). Sur le territoire du Val-de-Marne, le marché a été réparti entre Orange et SFR. Pour Chevilly-Larue et 9 autres communes du Val-de-Marne, c'est SFR qui avait été désigné en 2012 pour remplir cette mission. Conformément à cette décision, l'opérateur avait pris un engagement auprès du Département en 2014 visant à mettre en œuvre le schéma territorial d'aménagement numérique.

Mais le rachat de SFR par Numericable en octobre 2014 a changé la donne. « Dès lors, le groupe SFR-Numericable a stoppé tous les investissements annoncés. L'argument avancé par l'opérateur est que Chevilly-Larue, comme sept autres communes du Val-de-Marne, est partiellement câblée Numericable et qu'y déployer la fibre optique constituerait un double investissement qui n'est plus dans leur intérêt depuis la fusion » explique Bruno Valades, chargé de mission sur le très haut débit au Conseil départemental. Pire, l'autorité de la concurrence, en charge de veiller aux dispositions de libre concurrence sur le territoire, a imposé un délai de 6 mois minimum de renégociation entre Orange et SFR pour établir les termes d'un nouveau contrat afin d'établir différemment les répartitions de parts de marché. Argument invoqué : depuis la fusion entre deux opérateurs, il y a distorsion de concurrence ! Il semble bien que l'intérêt des usagers soit devenu une question secondaire ...



Quinzaine de révision des examens

Objectif réussite scolaire

La Municipalité a organisé du 1^{er} au 19 juin une quinzaine des révisions, menée en partenariat par le service municipal de la Jeunesse, la médiathèque et la Maison pour tous. Un atout pour les collégiens et les lycéens qui préparaient leur brevet ou leur baccalauréat.

Dans la salle Mosaïque de la médiathèque, l'ambiance était studieuse. « Je viens tous les jours », raconte Edmond, élève de terminale S, plongé dans ses livres et ses cahiers. « J'ai essayé d'autres bibliothèques avant, mais ici c'est plus calme ». De fait la médiathèque, qui accueillait les lycéens du 1^{er} au 13 juin, avait pour l'occasion élargi ses horaires d'ouverture et aménagé un véritable espace de travail. La Maison pour tous, qui recevait les collégiens du 16 au 19 juin, avait elle aussi réservé un espace propice au travail. Des ouvrages de référence (annales d'examen, dictionnaires, etc) étaient à disposition. « Ici on étudie mieux, parce qu'il y a moins de tentations que chez nous », insistent Laure et Pauline, élèves de terminale ES. Cinq intervenants, tous étudiants dans des disciplines différentes, embauchés pour l'occasion par la Municipalité, étaient à disposition

des jeunes. « En math, ils m'ont aidé à trouver des exercices concrets ; ils m'ont redonné confiance en moi », insiste Edmond. « Ils comprennent mieux nos difficultés, parce qu'ils ont passé le bac il n'y a pas si longtemps » apprécient Laure et Pauline. « Notre rôle est de les accompagner, de leur donner de la méthodologie dans leur travail », expliquent David et Dora, étudiants en Droit (5^e et 4^e année) et Bérénice, étudiante en école vétérinaire (2^e année). « Certains sont autonomes, d'autres sont bloqués sur un point précis, et d'autres encore ne savent pas travailler ». Les épreuves se rapprochant, le nombre de jeunes à venir réviser s'est accru. L'histoire ne dit pas encore si tous ont réussi leur examen. Mais une chose est certaine : la Municipalité renouvellera l'expérience l'année prochaine. ●

Géraldine Kornblum

Lutte contre l'échec scolaire

Un coup de pouce bienvenu

Le 22 juin, c'est avec un brin de fierté que 20 élèves de CP des écoles Pierre et Marie Curie, Paul Bert A et Paul Bert B se sont vus remettre leur attestation de participation aux ateliers coup de pouce clé, destinés à les aider à s'approprier la lecture et l'écriture. Durant toute l'année, à raison de quatre ateliers par semaine, ils ont déployé beaucoup d'efforts pour surmonter leurs difficultés, sous la houlette de leurs très appréciés animateurs. « Le fait de travailler en petit groupe et d'aborder la lecture par le biais du jeu permet de donner confiance en soi aux enfants » explique Sandrine Deluz, coordinatrice des ateliers coup de pouce clé pour l'Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école (APFEE). Les parents, dont la participation au dispositif est indispensable, n'ont



d'ailleurs pas lésiné sur les applaudissements et les congratulations tandis que les enfants recevaient leur attestation ainsi qu'un livre à savourer pendant les vacances (*Le rat* d'Élise Gravel). « C'est en CP que beaucoup de choses se mettent en place en terme d'apprentissage, c'est pourquoi les clubs coup de pouce clé sont si importants » a insisté Hélène Husson, maire-adjointe à la Coordination du projet éducatif local, « ce dispositif participe, au sein du Projet éducatif local, à concourir à la réussite scolaire de l'enfant ». ●



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 23 juin 2015

● **Vœu de la majorité municipale pour le maintien du point d'accueil de la sécurité sociale de Chevilly-Larue et l'amélioration du service offert aux assurés sociaux**

Vote : Unanimité

● **Approbation des comptes de gestion 2014 du budget de la commune et du budget annexe d'assainissement**

Vote : 30 pour (PC, SU, PG, NI, EELV, LR), 3 abstentions (PSC)

● **Approbation et des comptes administratifs 2014 du budget de la commune et du budget annexe d'assainissement**

Vote : 24 pour (PC, SU, PG, NI, EELV), 7 abstentions (PSC, LR)

● **Autorisation de lancement d'un appel d'offres relatif à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation partielle de la piscine municipale**

Vote : Unanimité

● **Autorisation de signer le marché complémentaire de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction partielle du Centre de loisirs et espace collégiens Pablo Neruda**

Vote : Unanimité

● **Répartition et versement de la dotation du Conseil Départemental au profit des associations**

Vote : Unanimité

● **Adoption des tarifs municipaux de l'année scolaire 2015-2016**

Vote : Unanimité

● **Examen des demandes des élus du Conseil Municipal des Enfants**

Vote : Unanimité

● **Demande de subvention dans le cadre du programme local de prévention des déchets du SIEVD (Convention en attente de transmission par le SIEVD)**

Vote : Unanimité

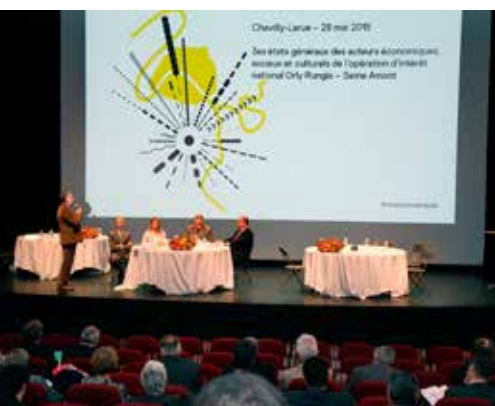
● **Nouveau contrat territoire lecture entre la commune de Chevilly-Larue et l'Etat pour la période 2016-2018**

Vote : Unanimité

Lexique : **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG :** Groupe Parti de Gauche, **SU :** Groupe Socialistes unitaires, **NI :** Groupe des Non-inscrits et citoyens, **EELV :** Groupe Europe écologie – les Verts, **LR :** Groupe Les Républicains-Divers droite, **PSC :** Groupe Parti socialiste et citoyens

Opération d'intérêt national

Des réflexions pour nourrir la ville



Le 28 mai dernier, le théâtre André Malraux a accueilli les 3^{es} états généraux de l'opération d'intérêt national (OIN) d'Orly Rungis-Seine

Amont qui se sont déroulés en présence de Jacques Touchefeu, directeur général de l'EPA-ORSA, Stéphanie Daumin, la Maire, Christian Favier, président du Conseil départemental et Dominique Giry, président du Conseil de développement du Val-de-Marne. Les nombreux acteurs institutionnels, économiques, sociaux et culturels du territoire présents ce jour-là ont planché sur une des ambitions de l'OIN : « nourrir la métropole ». Au menu des réflexions : agriculture urbaine, développement local de la filière agroalimentaire, économie circulaire,...

Permanences des élu(e)s

▶ **Stéphanie Daumin,** Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.

Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

▶ **Hélène Husson,** 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à la Coordination du Projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).

▶ **André Deluchat,** Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

▶ **Hermine Rigaud,** Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

▶ **Laurent Taupin,** Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

▶ **Nora Lamraoui-Boudon,** Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 18 74

▶ **Patrick Blas,** Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

▶ **Élisabeth Lazon,** Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.

▶ **Christian Nourry,** Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.

▶ **Dominique Lo Faro** Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Jean-Paul Homasson,** Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

▶ **Génaro Suazo,** Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Vincent Phalippou,** Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Renaud Roux,** Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Barbara Lorand-Pierre,** Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87

▶ **Charlotte Régina,** Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les jeudis de 10h à 13h)

▶ **Régine Boivin** Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 9h à 12h).

▶ **Murielle Desmet,** Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Jean-Jacques Bridey,** Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr

▶ **Richard Dell'Agnola et Patricia Korchef-Lambert** Conseillers départementaux Tous les 1^{er} samedis du mois de 10h à 12h en mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 01.

Accès aux droits

Contre la fermeture du point d'accueil de sécurité sociale !

Alors que le point d'accueil de sécurité sociale est à nouveau menacé de fermeture, la Municipalité monte au créneau et en appelle à la mobilisation des Chevillais

Àn'en pas douter, la lutte pour le maintien du point d'accueil sécurité sociale de Chevilly-Larue devrait s'intensifier. En effet, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Val-de-Marne vient de faire part de son refus de renouveler le bail de son point d'accueil de Chevilly-Larue, ce qui laisserait supposer sa fermeture à l'horizon du 31 octobre 2015. Une décision jugée inacceptable par la Municipalité qui se bat par ailleurs avec les habitants depuis plusieurs années pour exiger l'amélioration du service offert aux assurés sociaux. En effet, après avoir réduit l'amplitude d'ouverture du point d'accueil à 3 jours par semaine et imposé sa fermeture pendant les périodes de congés, la CPAM avait décidé fin 2013 que les assurés sociaux ne seraient plus reçus au point d'accueil de Chevilly-Larue que sur rendez-vous. Une nouvelle disposition qui a entraîné une baisse de sa fréquentation du fait des contraintes liées au processus de la prise de rendez-vous (appel sur une plateforme téléphonique, installation d'un vigile à l'entrée du point d'accueil afin d'empêcher les assurés d'entrer). Or, aujourd'hui c'est le motif de la baisse de fréquentation du point d'accueil qui est mis en avant par la CPAM, avec celui de

l'impératif de réduction des frais de gestion, pour justifier sa fermeture prochaine. Pourtant, « ce service public de proximité est particulièrement indispensable aux personnes très fragilisées par la maladie et qui ne peuvent facilement se déplacer à Villejuif ou à Créteil » tonne Stéphanie Daumin, la Maire, qui vient de demander à être reçue par le directeur de la CPAM afin de s'opposer à cette fermeture programmée. Reste que pour obtenir le maintien de ce service public de proximité, la Municipalité tire la sonnette d'alarme et en appelle à la participation des Chevillais en les invitant à signer la pétition « contre la fermeture du point d'accueil de sécurité sociale de Chevilly-Larue et pour l'amélioration du service offert aux assurés sociaux » afin de réclamer également le rétablissement d'un accueil avec et sans rendez-vous 5 jours sur 7 et l'installation d'une boîte aux lettres extérieure accessible aux usagers en dehors des heures d'ouverture. Un vœu a par ailleurs été adopté à l'unanimité en ce sens par le Conseil municipal le 23 juin. ● Léa Goutmann-Becker

La pétition qui parviendra dans la boîte aux lettres des Chevillais est également disponible en mairie et sur le site www.ville-chevilly-larue.fr

Développement durable

Et si on visait tous le caddie mini-déchets ?



Les Chevillais qui ont fait leurs courses au Simply Market du cœur de ville le samedi 3 juin après-midi ne l'ignorent plus : il existe des « mini »

et des « maxi » caddies. Or le caddie gagnant, le mini caddie, n'est pas celui qui contient le moins de produits mais plutôt celui qui contient le moins de déchets ! C'est en tout cas ce qu'ont expliqué les deux ambassadeurs du tri de la ville, séance de travaux pratiques à l'appui. Les clients qui se sont prêtés au jeu ne regrettent pas de s'être livrés à l'exercice et ont acquis les bons réflexes pour réduire leur production de déchets. Exit les produits suremballés, ceux vendus en lots de plusieurs petites portions et les lingettes nettoyantes ! Lors de leurs prochaines courses, ils investiront sans doute plutôt dans une serpillière (qui est réutilisable, elle !) de la lessive ou du gel douche éco-rechargeable et de l'assouplissant concentré. C'est avec de petits riens qu'on fait de grandes choses ... ●

Observatoire de l'Agenda 21

Bilan et perspectives d'un nouvel Agenda 21



L'observatoire de l'Agenda 21 a tenu sa sixième réunion le jeudi 11 juin, présidée par Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à la Coordination de l'Agenda 21 et au Développement durable et économique. Au programme de la soirée était présenté un bilan de l'étude d'évaluation des gaz à

effet de serre (GES) que l'ancienne Municipalité avait fait réaliser en 2013-2014 afin de mesurer l'impact des actions du Plan local de l'énergie de la commune. Cette étude, présentée par la société AD3E Conseil, met en évidence l'impact positif de différentes sources de réduction de GES (géothermie, nouvelles constructions moins émettrices de GES, etc). Elle propose également des préconisations : isolation des bâtiments les plus énergivores, poursuite du programme de raccordement à la géothermie, mise en place de systèmes d'éclairage intelligents, entretien des toitures, etc. La réunion s'est poursuivie par une présentation du projet d'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique et/ou de surconsommation mené par le bailleur Valophis depuis octobre 2013 auprès d'une trentaine de foyers. Laurent Taupin a dressé un pré-bilan de l'Agenda 21 : sur 39 actions prévues, 21 ont été réalisées et 16 sont en cours. Il a alors invité chacun à participer à la préparation du bilan de l'Agenda 21 actuel, qui se fera de septembre à décembre, et à l'élaboration du prochain Agenda 21. ●

Maison du Conte

Le financement des travaux de réaménagement en bonne voie



Bonne nouvelle, sollicités par la Municipalité, le Conseil départemental, le Conseil régional et la Direction régionale des affaires culturelles (l'État), partenaires de la Maison du

Conte, devraient contribuer financièrement au côté de la commune au projet de travaux de réaménagement de la Maison du Conte. Ces travaux sont rendus nécessaires par le fait que la configuration actuelle des locaux ne permet pas à

la Maison du Conte de répondre pleinement à ses objectifs ; lieu ressources propice à la recherche et à l'expérimentation artistique, la Maison du Conte travaille au développement du conte par le biais de la transmission et de l'accompagnement à la création. Le projet architectural a pour ambition d'offrir de nouveaux espaces correspondant à l'évolution du projet artistique de l'établissement ; celui-ci prévoit notamment la réalisation d'une salle de répétition et de création et l'aménagement d'un espace administratif. ●

Grand Paris

La métropole fait toujours débat

Décidément, les modalités de la création de la métropole du Grand Paris ne cessent de faire débat. Alors que la navette parlementaire au sujet de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale) est encore en cours, les dispositions de la création du Grand Paris ne cessent de changer d'un jour à l'autre. Tandis que la seconde lecture du texte au Sénat avait donné lieu à

l'adoption de plusieurs amendements dont l'un prévoyait le report de la création du Grand Paris au 1^{er} janvier 2017, la commission des lois de l'Assemblée nationale semble en avoir décidé autrement en rétablissant mi-juin sa création au 1^{er} janvier 2016. La décision finale sera connue à l'issue du débat en séance publique qui se tiendra du 29 juin au 3 juillet. Affaire à suivre. ●

expressions des élu(e)s

Hélène Husson ► *1^{ère} maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

Qu'est-ce que cette métropole ?



Sans être encore très précis, les contours de la Métropole se dessinent et interrogent sur les choix qui sont faits. Cet édifice géant, reposant sur d'immenses territoires de plus de 300 000 habitants, voire 600 000 habitants parfois, va devenir le pilier central de toute l'organisation du Grand Paris. À lui l'urbanisme, l'environnement, le cadre de vie, le logement, le développement économique et social et même, si l'on en croit les derniers débats parlementaires, les réseaux de chaleur urbains, les déchets, les équipements culturels et

sportifs, l'eau, l'assainissement... Les communes, vidées de leurs capacités financières et de leurs compétences, serviront de décor à ces vastes ensembles.

Pourtant, notre travail coopératif de proximité, unissant entre elles les collectivités locales, est fructueux et réellement utile aux habitants. Notre réseau de géothermie offre une énergie propre la moins chère d'Île-de-France, la gestion de nos déchets avec 7 communes voisines produit un coût de traitement très favorable. De réelles économies pour les Chevillais, mais qui ne feront demain plus partie de nos compétences. La Métropole doit se penser à partir

des besoins des habitants. Nous devons rapprocher les citoyens des lieux de décision et en faire des partenaires, au lieu de les en éloigner et de centraliser les compétences et les pouvoirs comme le propose cette loi qui n'en finit plus d'être modifiée dans ses détails, mais qui n'a perdu en rien sa philosophie très recentralisatrice. Cette future Métropole reste (volontairement ?) peu lisible pour qui n'est pas initié. Les dispositions changent au fur et à mesure du débat. Et ses ardents défenseurs d'hier demandent maintenant le report de sa création au gré de leurs besoins immédiats... un comble !

André Deluchat ► *maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche*

Loi « Macron » : une loi fourre-tout qui brade le code du travail et sacrifie l'humain



En ayant recours au 49-3 pour la seconde fois (en attente de la suivante mi-juillet) le gouvernement Valls passe en force sa loi sur la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi « Macron » qui contient 300 articles. Véritable caverne d'Ali Baba, cette loi fourre-tout poursuit la destruction du code du travail, détricote le service public en déroulant le tapis au patronat au détriment des travailleurs. Quelques exemples de ce qui va bouleverser la vie des salariés : les ouvertures dominicales de 5 à 12 et permanentes dans les zones

touristiques ou commerciales où le volontariat sera la règle et le salaire doublé (à voir) ; le travail en soirée qui passe de 21h à 24h avec une compensation salariale sans plancher (hic) ; la réforme de la justice prud'homale où l'indemnité du licenciement sans cause réelle et sérieuse variera selon la taille de l'entreprise et sera plafonnée. Un comble pour les salariés qui n'auront pas le même traitement pour une cause identique. Les licenciements collectifs seront tributaires des moyens de l'entreprise au niveau du bassin d'emploi et non plus du groupe ! Une nouvelle vague de libéralisation est engagée tant pour deux aéroports (Lyon

et Nice) mais surtout pour le groupe d'armement Giat et ses filiales. Le service public SNCF est attaqué avec l'ouverture à la concurrence des lignes interurbaines. Et pour le permis de conduire, on fera appel à des agents publics ou contractuels (anciens policiers ou militaires, agents de La Poste). Ces quelques exemples s'ajoutent à la démarche de faire la chasse aux chômeurs plutôt que d'agir pour l'emploi, à la politique de santé qui vise à réduire les budgets et à faire supporter l'effort sur les personnels... Pas étonnant que nos communes remplissent de plus en plus le rôle de bouclier social.

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, présidente du groupe Socialistes unitaires*

La fête au foyer Marcel Huet



À l'occasion de la fête de la musique, le vendredi 19 juin, j'étais invitée au foyer d'accueil médicalisé Marcel Huet qui se trouve rue Henri Dunant. Lorsque je suis arrivée, un air de fête flottait déjà dans l'établissement. Barnums, décorations, ambiance musicale, tout y était. Les animateurs, les résidents et les parents, tous avaient mis la main à la pâte pour préparer ce moment qui reste l'un des temps forts de la vie du foyer.

L'un des moments les plus attendus fut la présentation

du spectacle réalisé par les résidents avec l'aide de leurs animateurs. Ce fut un réel moment de grâce de voir les résidents aussi concentrés dans l'exécution de leur prestation et en même temps heureux de participer à la création de ce spectacle musical. Ils ont été tout simplement magnifiques, Fabrice majestueux, Florence à la flûte toujours avec le sourire, une aisance et une justesse incroyables, sans oublier Isabelle, Louisa et Fatoumata ainsi que les animateurs qui ont fait un travail formidable, les professionnels qui ont accompagné les résidents tout au long de cet après-midi.

Pour clôturer la soirée, le directeur avait organisé un barbecue préparé comme à son habitude par M. Fernandez, ce qui a été l'occasion de se retrouver tous ensemble autour des tables. Le petit plus de cette année ? Des frites ! Oui, j'ai appris que cela faisait plusieurs mois que les frites n'étaient plus servies au foyer. La faute à la hotte qui nécessite des travaux de mise aux normes. Malgré les désagréments, le cuisinier a tenu à faire exceptionnellement des frites pour le bonheur les résidents et des invités. Merci encore pour cette fête magnifique et bonnes vacances à tous.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Sophie Nasser ► *conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits et Citoyens*

Le soleil toujours bénéfique ?



Les bienfaits du soleil sont indéniables; cet astre adoré dope le moral et favorise la fabrication de la vitamine D, donc la fixation du calcium sur les os, ce qui réduit les risques d'ostéoporose.

Entre mai et août, le rayonnement du soleil est plus intense. Alors, pour toutes les activités de plein air, protégez-vous pour que le soleil reste un plaisir.

Quelques conseils pour profiter du soleil en toute quiétude (surtout pour les peaux claires) :

– éviter de vous exposer entre 12h et 16h

– rechercher l'ombre

– se couvrir : porter vêtements, chapeau, lunettes de soleil

– appliquer de la crème solaire (indice 30 minimum) toutes les 2h et après chaque baignade

– protéger les enfants et les adolescents

– les bébés ne doivent jamais être exposés directement au soleil.

Si le bronzage donne bonne mine, l'excès d'ultraviolet est très nocif. Le danger du soleil provient du rayonnement ultraviolet. Celui-ci est totalement invisible pour l'œil humain et ne procure aucune sensation de chaleur. On y est exposé

sans s'en rendre compte. Il y a 2 sortes d'ultraviolets, les UVA qui pénètrent profondément dans la peau et accélèrent le vieillissement (apparition de rides et de taches brunes) et les UVB qui agissent au niveau de l'épiderme et stimulent la production de mélanine, ce qui donne le teint hâlé. Les UVA et UVB à trop fortes doses provoquent des coups de soleil et peuvent causer des dommages irréversibles sur la santé (mélanomes, carcinomes de la peau, cataractes). Même bronzé, il faut continuer à se protéger. Les cas de mélanomes malins ont triplé en 20 ans.

Protégez-vous du soleil pour protéger votre santé.

Patrick Vicériat ► *conseiller municipal, président du groupe Les Républicains-Divers droite*

Un voyage de trop ... à Berlin



Notre pays est confronté à une succession de graves crises économiques, sociales, politiques auxquelles vient s'ajouter l'interrogation sur l'identité de la France. Jamais les Français n'avaient manifesté une telle inquiétude pour l'avenir, une telle colère contre la politique de ce gouvernement, un tel scepticisme à l'endroit de la parole publique.

Jour après jour, Manuel Valls s'érige en censeur de la vie politique, et en père la morale.

Ses réactions sont souvent affligeantes par leur répétition, et leur vacuité. Mais Manuel Valls ne parviendra jamais

à bâillonner l'opposition Républicaine en créant des polémiques stériles pour masquer son impuissance à gouverner la France, et faire oublier son voyage à Berlin.

Les Républicains n'ont pas de leçons de morale à recevoir d'un Premier Ministre qui est devenu le punching-ball de sa propre majorité. Aujourd'hui, Manuel Valls est le Premier Ministre de son 49-3, et ses postures de vierge effarouchée à chaque sortie de l'opposition n'amuse plus que lui.

Mois après mois, la situation se détériore sans que le gouvernement socialiste ne porte une vision ambitieuse, et des solutions pour notre pays.

Conscient de la gravité de tous ces défis, et de notre

responsabilité pour les années qui viennent, nous avons plaidé pour sa transformation en profondeur. Un nouvel élan est plus que jamais nécessaire. Notre victoire aux récentes élections départementales ne doit pas nous conduire à croire que tout est acquis. Elle doit nous inciter, au contraire, à être encore plus déterminés à avancer.

Avec la création de notre nouveau Parti « Les Républicains », une nouvelle force politique est née capable de rassembler toutes les femmes et tous les hommes désireux de préparer l'alternance, le redressement de la France, et le retour aux valeurs fondamentales de la République.

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, président du groupe Parti socialiste et citoyens*

La droite chevillaise contre l'opposition et pour la majorité ?



Dans sa dernière tribune, le groupe de droite (ex UMP) s'attaque de façon virulente au groupe du Parti socialiste et citoyens.

Pourquoi une telle violence ?

Que les habitants de Chevilly-Larue le sachent, ce groupe qui se prétend d'opposition, vote quasiment toutes les délibérations, tous les vœux, qui sont proposés par la majorité communiste. Si cette ligne de conduite nous interroge tant elle semble en décalage avec son

électorat, elle est un choix des élus de ce groupe et nous le respectons.

Nous respectons un peu moins les nombreuses approximations à charge qui sont déversées à l'encontre de mon groupe. Deux raisons pourraient cependant les expliquer :

– Soit il s'agit d'un problème de compréhension du fonctionnement du Conseil municipal et là nous invitons les élus du groupe de droite à se former pour mieux en cerner les contours.

– Deuxième explication possible et plus grave à notre sens, ce groupe dit de droite agirait par connivence avec la majorité communiste. Que ce soutien soit le fruit d'intérêts ou une position de conviction, il conviendrait – par souci de lisibilité et de clarification – que les élus de droite rejoignent officiellement la majorité.

J'en appelle à la responsabilité de tous les élus. Nos débats en Conseil municipal et nos tribunes doivent avant tout contribuer à améliorer le quotidien de nos concitoyens. Évitez les invectives inutiles ...

Cinéma/théâtre André Malraux

Des toiles de l'été aux levers de rideau de la rentrée



Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ? de Jérôme Rouger.

Qu'il fasse beau ou non la première quinzaine de juillet, au cinéma ce sera écran total !

Eh oui, pendant que les uns mettront déjà les voiles, les autres se feront une toile ; le cinéma ne fermera pas ses portes avant le 13 juillet et d'ici là six films seront à l'affiche. Les plus jeunes en prendront plein les yeux avec *Le Petit dinosaure*

et la vallée des merveilles, *Vice Versa* et *Jurassic World*. Les parents apprécieront *On voulait tout casser*, *Valley of love* et *La Résistance de l'air*. Après quoi tout le monde partira en vacances. Mais très vite la rentrée repointera le bout de son nez, avec en ligne de mire les ouvertures de saison. Celle de la programmation théâtre soulèvera une grande question des plus métaphysiques, *Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ?*, le temps d'une conférence sur les droits et les conditions de vie de ces gallinacés menée de main de maître par Jérôme Rouger, philosophe de l'absurde, aussi spécialiste des allocutions détournées qu'habile en boniments. Quant à l'ouverture de saison jeune public, elle n'aura (*Même*) pas peur du loup ! avec une série de très courts métrages, des musiciens, des loups, etc. ● G.K

► Ouverture de saison de la programmation théâtre vendredi 18 septembre à 19h.

► Ouverture de saison jeune public samedi 19 septembre à 16h. Entrée libre sur réservation.

► Théâtre André Malraux – 102, avenue du Général de Gaulle (01 41 80 69 69), www.theatrechevillylarue.fr

Exposition

Une Chevillaise à Ouistreham



Annie Petit est une artiste chevillaise de renommée mais ce n'est pas en cette contrée que vous pourrez admirer ses œuvres cet été.

Peintre par passion, c'est à l'huile et au couteau qu'elle exprime sur ses toiles le mouvement, la lumière au gré des nuances de verts et de bleus des ports, des îles et des rivages qu'elle se plaît à représenter. C'est à Ouistreham qu'elle tiendra sa prochaine exposition de marines du 10 au 16 juillet. Chose amusante, c'est exactement pendant cette période qu'aura lieu la sortie des familles justement à Ouistreham (le 12 juillet) organisée par la commune ; entre une sieste sur la plage et une balade en ville, les Chevillais sont invités à pousser la porte de la galerie d'art de la Maison du tourisme. ●

► Exposition à la galerie d'art Delobel de la Maison du tourisme (Esplanade Alexandre Lofi 14150 Ouistreham Riva-Bella) du 10 au 16 juillet, de 10h à 19h30.

► Renseignements par mail (annie.petit@wanadoo.fr) ou sur internet (<http://pagesperso-orange.fr/annie.petit/>).



Maison des arts plastiques

Inscriptions aux ateliers arts plastiques

Pour celles et ceux qui souhaiteraient se consacrer aux plaisirs de la peinture, du dessin, de la bande dessinée, du volume, des arts graphiques ou du travail avec modèle vivant, les inscriptions aux ateliers annuels d'arts plastiques de la Maison Rosa Bonheur se dérouleront le samedi 12 septembre (les tarifs des ateliers sont au quotient familial). Enfants, ados, adultes, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Les futurs élèves pourront profiter de l'occasion pour rencontrer les professeurs. Ils auront également tout loisir de découvrir les travaux réalisés par les élèves durant l'année 2014-2015. Les ateliers reprendront le lundi 21 septembre (concernant le conservatoire de musique et de danse, les cours reprendront le lundi 14 septembre). Par ailleurs la Maison des arts plastiques propose

deux jours d'ateliers découverte (gratuits) en amont de l'exposition *Lisières* qui sera présentée en octobre. Y seront abordées la notion de paysage sculpté ou dessiné, la création d'objets et sculptures grâce au collectage de matières naturelles et végétales ainsi que la découverte de techniques diverses appréhendant l'idée de « lisière ». Le premier atelier sera réservé aux enfants (à partir de 8 ans) et aura lieu mercredi 16 septembre de 16h à 18h. Le second s'adressera aux ados et adultes et se tiendra mercredi 16 et jeudi 17 septembre de 18h30 à 20h30. Sur réservation. ●

► **Maison des arts plastiques Rosa Bonheur**
34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37)

► **Conservatoire de musique et de danse**
102, avenue du Général de Gaulle
W(01 56 70 42 45)

Journées du patrimoine

Rendez-vous en septembre

Prenez date dès aujourd'hui, les Journées du patrimoine auront lieu le samedi 19 et le dimanche 20 septembre. Organisé par la Municipalité, l'événement sera ponctué de rendez-vous inédits. Puisque le thème national de cette nouvelle édition sera « Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir », le programme qui sera proposé apportera un éclairage particulier sur ces bâtiments qui, pour des raisons propres à chacun (parce qu'ils sont HQE, parce qu'ils ont été rénovés, parce que l'activité qu'ils accueillent est nouvelle, etc), témoignent d'une certaine modernité. Ainsi une traversée citadine sur le thème de « L'architecture contemporaine :

intégration urbaine et qualité environnementale » conduira les pas des visiteurs d'un site chevillais à l'autre. Les visites seront ponctuées d'intermèdes artistiques (exposition, concerts, contes). En plus de cette nouvelle programmation, les rendez-vous habituels des Journées du patrimoine trouveront bien sûr leur place : les visites de l'église Sainte-Colombe et le circuit dans le vieux Chevilly feront le bonheur des amateurs de vieilles pierres. Le séminaire des Pères proposera également une exposition. ● G.K

► **Le programme détaillé sera présenté sur le site internet de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) dès le mois de juillet.**

29

découvertes
culture

La médiathèque aux couleurs de l'été

Une sélection de romans, albums, BD, musiques, films à glisser dans vos valises ... De quoi voyager en mots, images et musiques. **Belles découvertes et bel été.**

Livre



Deux gouttes d'eau

Jacques Expert – Éd. Sonatine, 2015

Deux frères jumeaux, un coupable ... une machine infernale ! Un polar très noir, machiavélique, troublant et diablement efficace !

La soupière magique

Becky Palmer – Éd. Sarbacane, 2014



Pendant que leur mère est en course, Annie et Ruth se rendent sur une brocante. Ruth s'entiche d'une soupière, mais à peine payée elle n'écoute pas les paroles de la vendeuse ... La soupière n'en est pas réellement une. Une première BD pleine d'aventures.

Les intéressants

Meg Wolitzer – Éd. Fromentin, 2015



Dans les années 1970, Julie, une adolescente de 16 ans, passe ses vacances dans la colonie Spirit of the wood en compagnie d'un groupe de jeunes gens sûrs d'eux et hors du commun. Ethan, Goodman, sa sœur Ash, Jonah et Cathy se sont baptisés "les intéressants". Le récit retrace leur évolution sur une période de quarante ans et ce qu'il advient de leurs relations et du talent de chacun. Romanesque en diable ! Un grand plaisir de lecture.

Le livre des secrets

Fiona Kidman – Éd. Wespieser, 2014



Un hommage à ces migrants écossais partis des Highlands en 1817 pour arriver en 1854 à Waipu, une petite ville du nord de la Nouvelle-Zélande, raconté à travers trois générations de femmes. Une magnifique saga familiale qui témoigne surtout de la condition féminine de ces pionnières, du poids du patriarcat et de la domination masculine ... mais aussi de la transgression, de l'amour maternel, de la liberté. Une écriture fluide, lumineuse simple et réaliste.

L'oiseau sur la branche

Anne Crausaz – Éd. Memo, 2014



Sur une branche au fil des saisons, de semaine en semaine 52 oiseaux racontent leur mode de vie ... Ceux qui migrent, ceux qui restent, comment ils se nourrissent. Une magnifique galerie de portraits en plumes pour ce très bel album grand format.

Ma famille et autres animaux

Gérald Durrell – Éd. La table ronde, 2014



Dans les années 30, la famille Durrell s'arrache à la grisaille londonienne pour s'installer à Corfou. Pour le petit dernier de la fratrie, l'île s'avère être un formidable terrain de jeu et de découverte : naturaliste en herbe, Gérald capture bestioles et autres oiseaux qui viennent peupler la villa familiale au grand dam de ses frères. Ces mémoires sont aussi l'occasion de tracer le portrait d'une famille excentrique, fantasque et très attachante. Un régal !

Six saucisses à roulettes

Michaël Escoffier, illustré par Cécile Gambini

Éd. L'Atelier du poisson soluble, 2014



“Six saucisses à roulette en vacances au pôle Nord, Grelots grelottant sous le vent menaçant”. Une histoire loufoque, tout en virelangues, pour jouer avec les mots et rire en le lisant à voix haute.

CD

Akö

Blick Bassy



Onze courtes chansons épurées, entourées d'un voile de violoncelle et de trombone, chantées en langue bassa par le chanteur camerounais qui invite le blues dans ses compositions magnifiques.

Toumani & Sidiki

Toumani Diabaté et Sidiki Diabaté – Éd. World Circuit



Une escapade musicale avec un duo entre deux virtuoses de la kora, cette harpe-luth des griots de l'Afrique de l'Ouest : le maître malien Toumani Diabaté et son fils Sidiki, prince des tubes rap à Bamako. Une plongée acoustique à quatre mains dans un imaginaire malien, doux et dépayçant.

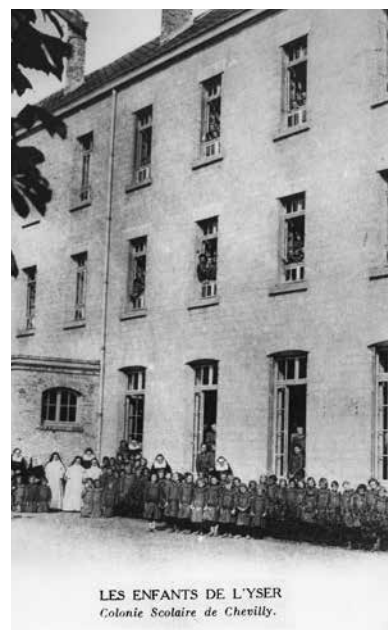
Les deux colonies scolaires des enfants de l'Yser de Chevilly (1915-1919)

Contrairement à leur espoir de revenir vite chez eux, les enfants et le personnel des colonies scolaires belges ont vécu presque quatre ans en exil à Chevilly.

La tâche est lourde pour **Achille Decock, directeur de la colonie scolaire de garçons de Chevilly, et pour les deux religieuses directrices successives de celle des filles, Mathilde Vanevillic (Mère Xavier) et Virginie Comeyne** : budget, personnel, vie scolaire et religieuse, approvisionnement, santé morale et physique des petits réfugiés ... La plupart de ces enfants, qui vivaient précairement près du front en Belgique non occupée, étaient arrivés à Chevilly avec seulement les habits (souvent usés) portés sur eux. Les Sœurs du monastère Saint-Michel puisent dans leurs réserves vestimentaires pour mieux vêtir les petites réfugiées. Des personnes charitables font des dons généreux, telle l'épouse du premier ministre belge, M^{me} Berryer, qui offre lors de sa visite des camisoles aux filles. Celles-ci sont mises à contribution pour tricoter des bas et des chaussettes. L'entretien et le renouvellement des chaussures devenant préoccupant, un cordonnier est employé à demeure à la colonie des garçons, rejoint ensuite par quatre sabotiers, qui fabriquent des sabots pour les deux colonies de Chevilly et celle de Grignon. Le gouvernement belge fournit de l'habillement, notamment des blouses pour les filles et des costumes bleus quasi-militaires pour les garçons. Diverses œuvres françaises, belges, anglaises et américaines font des dons en vêtements et en argent, répartis dans toutes les colonies. Celles-ci reçoivent aussi une dotation du gouvernement belge selon leurs effectifs. Leurs budgets sont complétés par l'allocation versée à chaque réfugié par l'État français. Aucune contribution n'est demandée aux parents des enfants. L'alimentation constitue un poste budgétaire important. Pour 300 personnes, il faut acheter chaque mois environ 5,1 tonnes de pain, 2,7 tonnes de pommes de terre et 0,8 tonnes de viande, 2 500 litres de bière, ... Pour réduire les frais alimentaires et donner un apprentissage agricole aux élèves, dont beaucoup sont des enfants d'agriculteurs, la colonie de garçons de Chevilly loue et cultive dès février 1917 près de 16 hectares de terres, produisant principalement des haricots et des pommes de terre. Elle achète aussi 2 chevaux, 2 vaches, 15 porcs, des poules et des lapins. La santé des enfants fait l'objet d'un soin constant et de contrôles fréquents. Les malades sont isolés et vite soignés pour éviter les risques de contagion. Un début d'épidémie de diphtérie est traité durant l'été 1915 et quelques malades atteints de la tuberculose sont soignés au sanatorium de Larue. Durant leur présence à Chevilly, les deux colonies n'ont à déplorer que 9 décès (6 enfants, un instituteur et 2 religieuses),

dont 2 de la grippe espagnole en 1918. Jamais un cortège funéraire n'a été aussi long à Chevilly qu'aux obsèques de Mère Xavier le 6 novembre 1916, avec toute la communauté belge d'environ 500 personnes ! Un aumônier flamand s'occupe des garçons et des filles. Tous participent à la vie religieuse locale. La fête nationale belge, le 21 juillet, est célébrée avec des discours patriotiques, l'hymne national belge, La Brabançonne, et des manœuvres militaires effectuées par les grands garçons. L'enseignement donné aux petits exilés insiste sur l'amour de leur Patrie meurtrie par la guerre et les prépare à être de futurs citoyens bilingues et des soldats exemplaires. Des démonstrations patriotiques sont aussi faites lors des visites de personnalités belges, dont celle de la duchesse de Vendôme, sœur du roi Albert 1^{er}, le 15 décembre 1915. Le 6 décembre, à la Saint-Nicolas, les enfants reçoivent de petits cadeaux et des friandises (des spéculoos en 1915, remplacés en 1916 par du chocolat et des oranges). Le seul incident à déplorer est le cambriolage de cellules de spiritains début juin 1916 par 5 jeunes vauriens mutés ensuite. L'arrivée en décembre 1917 d'une vingtaine de petits Wallons évacués de Belgique occupée pose des problèmes d'intégration dans une colonie de garçons flamands. L'offensive allemande sur la Marne lancée fin mai 1918 entraîne l'évacuation en juin et juillet d'une grande partie des enfants vers le Sud, les garçons aux Mées près de Sisteron et les filles à Saint-Pandelon à côté de Dax ; ils reviennent à Chevilly par groupes échelonnés jusqu'à la fin de l'année. Entretemps, l'Armistice tant attendu a enfin eu lieu le 11 novembre. Le retour des exilés en Belgique demande encore un peu de patience, le temps de l'organiser. Il s'effectue par départs successifs de février jusqu'au 6 mai 1919, après presque 4 ans d'exil à Chevilly. La joie des retrouvailles familiales n'est pas le lot de tous les enfants ; certains ont eu leurs pères tués au combat ; d'autres doivent entrer en orphelinat, n'ayant plus de familles. Avant de quitter Chevilly, une jeune fille écrit au ministre de l'Intérieur belge, M. Berryer, pour lui exprimer, au nom de la colonie des filles, toute sa reconnaissance pour avoir si bien pris soin des enfants de l'Yser.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



La colonie scolaire des filles, dans l'un des bâtiments du monastère Saint-Michel.



Boucles chevillaises

L'été part en Boucles

Avant le carnaval, le tour de la ville s'est déroulé au pas de course. Encore une fois, ils étaient plus d'une centaine de coureurs et marcheurs à participer aux Boucles chevillaises le 20 juin. Quand bonne humeur et sueur se mêlent gaiement pour lancer l'été.

Joli mélange sur la place Nelson Mandela –à défaut d'un grand soleil– en ce samedi matin, entre le joyeux orchestre Blues Rose Big Bang et les athlètes venus lancer leur été par les traditionnelles Boucles chevillaises. Un rendez-vous toujours prisé pour son organisation et surtout son ambiance conviviale rappelant que les vacances approchent à grands pas. C'est donc en musique que les 14 marcheurs prenaient la tête d'un cortège de 132 participants au total, avec un départ avancé d'un quart d'heure sur les autres concurrents. Une course remportée chez les féminines par Dominique Le Metayer et Sébastien Delecolle côté masculin.

Kevin Vallathesar à 1 seconde près !

La course s'est ensuite emballée grâce notamment à la plus enthousiasmante foulée chevillaise : celle

de Kevin Vallathesar. Fidèle à son palmarès, le jeune grand espoir a mis tous les autres juniors loin derrière lui, seulement devancé par le vainqueur du jour, Lonvy Gaël Massamba sur le 5 Km. Et ce, pour une seule seconde ! Dommage pour celui qui décroche donc l'argent pour la deuxième année consécutive. Sur le 10 km, c'est le fondeur de l'Athlétique club de Choisy-le-roi qui s'impose, en 34'12", devançant Pierre Mitrail (34'29") et Fabien Joubert (34'52").

Du côté des femmes, félicitations à Delphine Moras et Svetlana Molyavkina qui remportent respectivement le 5 Km et le 10 Km.

Avec une affluence en hausse et des retours toujours très positifs, les Boucles ont une nouvelle fois lancé les festivités estivales de la meilleure des manières. ●

Antoine Ginekis

Forum des sports

Création possible de sections handball et taekwondo

Cette année, le forum des sports se tiendra le samedi 5 septembre. Au rayon nouveautés, l'Élan a pour projet de créer deux sections. Le handball, disparu il y a deux ans, pourrait ainsi revenir sur le devant de la scène. De même qu'une section taekwondo, cet art martial pied-poing originaire de Corée du sud. Cela dit, rien n'est encore sûr ni fixé puisque ces deux nouveautés n'en sont encore qu'à l'état de projet. Pour qu'elles voient le

jour, les dirigeants attendent une demande suffisante d'adhérents pour garnir les différents créneaux. Si vous –ou vos enfants– éprouvez donc l'envie de tester une nouvelle pratique, il est impératif de vous faire connaître à l'occasion du forum ! Ce sera aussi l'occasion de découvrir l'ensemble des sections de l'Élan (football, badminton, gymnastique volontaire, gymnastique rythmique, rugby folklo, etc) ou des autres clubs. ● **A.G**

Football

Quel beau tournoi !

La section football a, une nouvelle fois, su proposer un tournoi plaisant et de bon niveau, accueillant 40 équipes et plus de 200 jeunes sur le week-end.

Le mois de juin est toujours dédié aux tournois amicaux. L'occasion pour les jeunes footballeurs d'enchaîner les matchs, de rencontrer de nouveaux adversaires et de goûter aux joies de l'ambiance tournoi. Habitué de ces journées à forte affluence, l'Élan organisait son traditionnel tournoi jeunes les samedi 13 et dimanche 14 juin derniers. Sous un beau soleil, ce sont ainsi 24 équipes de petits (U6, U7, U8 et U9) et 16 formations jeunes (U10, U11, U12 et U13) qui ont pu jouer près de 10 rencontres chacune. « *Tous les éducateurs du club ont participé pour l'arbitrage et l'organisation technique. En plus, de*



nombreux parents sont venus pour aider à la buvette tout au long du week-end », décrit Nicolas Boisseau, responsable des jeunes chevillais.

Stop en demi

« *Au niveau des résultats, ce fut un peu juste avec toutes nos meilleures équipes arrêtées en demi-finale », regrette-t-il seulement. Pas d'exploit sportif donc où les clubs des Gobelins et d'Antony ont raflé la plupart des titres. Mais l'essentiel résidait bien dans les sourires des participants et supporters. « On a eu de supers retours, tout le monde était ravi », confirme le référent technique du week-end, très content de finir la saison de ses jeunes pousses avec un tournoi des plus réussis qui confirme les qualités d'accueil de l'Élan et son état d'esprit apprécié de tous ceux venus le découvrir. ● A.G*

Natation synchronisée

Plongée nationale pour les duettistes

Les nageuses de l'Élan vont défendre les couleurs chevillaises dans le grand bain national des championnats de France de natation synchronisée qui se déroulent cet été à Bourg-en-Bresse. Clémence Pierrat et Mélanie Wamin, déjà qualifiées l'an passé, viendront honorer leur statut de premier duo francilien dans la catégorie duo technique. « *L'enjeu de cette année est d'obtenir de meilleures notes et de progresser*

dans le classement », décrit Coline Hery, entraîneur. Soit dépasser la déjà jolie neuvième place obtenue l'an dernier. Au sein du second duo, en duo libre, on retrouve Mélanie Wamin, cette fois accompagnée de Fabienne Amann et Cynthia Guion en tant que remplaçante. Pour leurs premiers championnats nationaux, les vice-championnes d'Île-de-France visent avant tout une progression en termes de notation. ● A.G

Bénéficiez de 30€ de réduction grâce à l'opération « Tous en club »

Pour la prochaine saison sportive, l'Élan poursuit son partenariat avec l'opération « Tous en club » visant à faciliter l'accès aux pratiques sportives. Seront ainsi distribués 130 chèques de 30 euros –attribués par ordre d'arrivée– à toute personne ayant souscrit et réglé une adhésion au sein de l'une des sections sportives de l'association, sous certaines conditions de ressources. Cette aide financière s'adresse aux jeunes âgés entre 6 et 20 ans percevant l'allocation de rentrée scolaire (ARS), aux jeunes handicapés bénéficiant de l'AAEH (allocation éducation enfant handicapé) et aux adultes handicapés bénéficiant de l'AAH (allocation adulte handicapé). La liste des clubs partenaire est consultable sur le site www.cdos94.org. Renseignements sur le site www.val-de-marne.gouv.fr.

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 5 juillet
Truong
 61, rue de la Cosarde
 L'Hay-les-Roses
 01 46 64 56 62

Pharmacie du centre
 Centre cial
 Belle Épine
 Thiass
 01 56 70 01 48

Dimanche 12 juillet

Akwa
 15, rue du Docteur Calmette
 L'Hay-les-Roses
 01 46 60 95 47

Mardi 14 juillet

Benouaiche
 Centre cial
 Carrefour
 81, av. du Général de Gaulle
 L'Hay-les-Roses
 01 46 65 85 18

Dimanche 19 juillet

Bonodeau
 51, av. du Parc des Sports
 Fresnes
 01 42 37 43 31

Fermeture estivale des boulangeries

La Chevillaise
 168, avenue Franklin Roosevelt
Fermée du 1^{er} au 10 août

La Marquise
 29, rue Henri Cretté
Pas de fermeture ouverte le 15 août

La Marquise
 2, place de Lattre de Tassigny
Pas de fermeture

Pharmacie de l'église
 23, rue Robert Laporte
 Thiass
 01 48 53 84 00

Dimanche 26 juillet

Bittante
 43, av. du Pdt Franklin Roosevelt
 Chevilly-Larue
 01 46 86 61 01

Dimanche 2 août

Bourdier
 7, rue Léon Blum
 L'Hay-les-Roses
 01 43 50 86 84

Dimanche 9 août

La Tuilerie
 21, résidence de la Tuilerie
 34, av. de la Division Leclerc
 Fresnes
 01 42 37 22 93

Samedi 15 août

Pharmacie de la Peupleraie
 38, boulevard Pasteur
 Fresnes
 01 46 66 05 22

Le Pain Gourmand
 8, place de la Libération
Fermée du 2 au 10 août

Les saveurs de Chevilly-Larue
 12, rue Edith Piaf
Fermée du 10 au 24 août inclus

Le Prestige
 81, rue de Fresnes
Pas de fermeture

Dimanche 16 août

Dechamps
 Centre cial de la Croix du Sud
 Chevilly-Larue
 01 45 47 80 05

Dimanche 23 août

Émile Zola
 39, rue Émile Zola
 Fresnes
 01 43 50 87 42

Dimanche 30 août

Girardot
 3 rue Petit Le Roy
 Chevilly-Larue
 01 46 86 64 49

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
 > Rubrique **Infos les plus demandées**
 > **Pharmacies de garde**

État civil

Du 1^{er} au 31 mai 2015

Naissances

- Wissem Ben Thaïer
- Louis Bismuth
- Nahyl Boukerous
- Youssef Chouikha
- Dounia Dahmouni
- Abdoulaye Dia
- Mélinda Dja Daouadj
- Louann Hervault
- Meyline Jesus Da Costa
- Mahamet Konaté
- Clément Leforestier
- Louise Leclerc
- Léo Lucas
- Keziah Roux
- Iris Toprak
- Ahmed Yacoub

Mariages

- Sanghoon Sung et Sooyeon Kim
- Sabrina Mamoun et Nassim Chagour

Décès

- Daniel Balaguer
- Fabienne Morana
- Madeleine Butowski
- Annie Gavrois
- André Germain
- Charlotte Chopart
- Georges Rossi
- Jean Vergne
- Francesco Salvatico
- Mohand Amari

Opération « Tranquillité-vacances »

Afin de prévenir les risques de cambriolages durant l'été, signalez votre absence pendant vos vacances en vous présentant au poste de police munis d'un justificatif de domicile. Il prendra les renseignements concernant votre période d'absence et les éventuelles personnes à contacter en cas de nécessité. Des patrouilles effectueront des passages aux abords de votre domicile, à des heures variables pour sécuriser les lieux. Des policiers pourront également vous prodiguer des conseils sur les dispositions à prendre pour protéger votre domicile pendant votre absence. Enfin si vous ne partez pas en vacances, il est néanmoins fortement conseillé de bien verrouiller sa porte, de jour comme de nuit, que vous soyez présent ou non à votre domicile. En cas d'absence prolongée, prévenez une personne de confiance de votre entourage, faites suivre votre courrier, transférez vos appels sur votre portable ou une autre ligne. Et si vous êtes vous-même témoin d'un cambriolage, ayez le bon réflexe : composez le 17 !

Poste de police : 2, place Nelson Mandela (01 41 80 06 60). Ouverture du lundi au vendredi de 9h à midi et de 14h à 19h.

Je souhaite être intégré(é) au dispositif été 2015 en cas de déclenchement de l'alerte canicule :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Étage : _____ Code d'entrée : _____ Âge : _____

Téléphone : _____

Prévention canicule

En prévision des risques de canicule, le service municipal de l'Action sociale propose aux personnes âgées et/ou handicapées vivant seules à leur domicile de se signaler. Faites-vous connaître en complétant le coupon ci-contre.

Pour plus d'informations : 01 45 60 18 54

À renvoyer ou à déposer au service municipal d'Action sociale (secteur retraités) – 88, avenue du Général de Gaulle – 94 550 Chevilly-Larue

UNE URGENGE MÉDICALE ?



sa mi
CHEVILLY-LARUE

le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité

96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
 01 45 60 18 00

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

La mairie sera fermée tous les samedis du 11 juillet inclus au 22 août inclus.

COLLECTE 2015 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 1^{er} juillet/2 septembre

Secteur 2 : 15 juillet

Secteur 3 : 22 juillet

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2015

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 8, 22 juillet / 5, 19 août

/ 2 septembre

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 1^{er}, 15, 29 juillet

/ 12, 26 août

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2015 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) assistant(e) maternelle
- ▶ Un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et de la maîtrise de l'énergie
- ▶ Un(e) directeur(trice) de la crèche multi accueil Les Petites Colombes
- ▶ Des auxiliaires de puéricultures
- ▶ Un(e) directeur(trice) du théâtre André Malraux
- ▶ Un(e) directeur(trice) des ressources humaines
- ▶ Un(e) directeur(trice) du service Jeunesse

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).



Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie,

en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).

Le mercredi 9 septembre 10h/15h

- Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue. Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Titres d'identité

Demandes de cartes d'identité ou de passeports

Les Chevillais qui souhaitent acquérir ou renouveler leur passeport ou leur carte d'identité doivent faire attention aux délais de délivrance de ces documents. Rappelons que les services municipaux ne sont plus en mesure de prendre en charge les demandes de passeport, suite à un arrêté du ministre de l'intérieur du 24 avril 2009 par lequel le département du Val-de-Marne est passé au passeport biométrique. En effet, Chevilly-Larue ne disposant pas de la station d'enregistrement nécessaire à la transmission de ces demandes, les Chevillais sont invités à s'adresser aux mairies équipées du matériel adéquat, dont Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Thiais et Villejuif. Ils peuvent néanmoins se procurer un imprimé de demande de passeport et effectuer une demande de carte d'identité auprès du service État civil-Élections de la ville.

- Il est possible de remplir en ligne une demande de passeport sur www.vosdroits.service-public.fr et de l'imprimer afin de gagner du temps au moment du dépôt de la demande.
Renseignements au service État civil-Élections : 01 79 61 63 03

Anciens combattants

La carte du combattant pour les hommes et les femmes en opération extérieure

Le gouvernement vient d'inscrire dans la loi de Finances 2015 l'attribution de la carte d'ancien combattant aux femmes et aux hommes ayant séjourné au moins 120 jours en opération extérieure.

Près de 300 000 femmes et hommes sont ainsi concernés. Si une minorité est encore dans l'armée, nombreux sont ceux à être retournés à la vie civile. Tous peuvent faire dès aujourd'hui la demande de cette carte qui leur sera attribuée dès le 1^{er} octobre prochain. Pour les aider gratuitement à remplir leur demande, constituer et déposer leur dossier, pour les renseigner sur les droits attachés à la carte du combattant et au titre de Reconnaissance de la Nation, l'Arac (Association républicaine des anciens combattants) tient des permanences.

- Permanences tous les 1^{ers} samedis du mois de 11h à 12h à la Maison du combattant (29, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg).

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

▶ Contact et renseignements :

cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

SOS Rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP, en BTS ou en université ?

Avec le Conseil départemental, l'équipe de SOS Rentrée vous aide dans vos démarches.

Prenez contact avec le Pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté 01 46 87 97 65) et apportez les documents suivants :

- bulletins scolaires de l'année écoulée ;
- relevé de notes d'examen ;
- courriers échangés avec l'Éducation nationale ;
- copie des vœux Ravel si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur.

N'attendez pas pour agir !

